Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 111 (1985)

Heft: 14

Artikel: Un zoo - institution urbaine - métaphore de la ville

Autor: Lorenz, Claudine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-75642

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un zoo — institution urbaine — métaphore de la ville

par Claudine Lorenz, Sion

Ainsi qu'annoncé précédemment, et afin que cela devienne une saine tradition, nous avons décidé d'offrir l'hospitalité de nos pages à la récipiendaire du prix SVIA 1985, M^{IIe} Claudine Lorenz; nous mettons à sa disposition 4 pages blanches, qu'elle occupera en toute liberté.

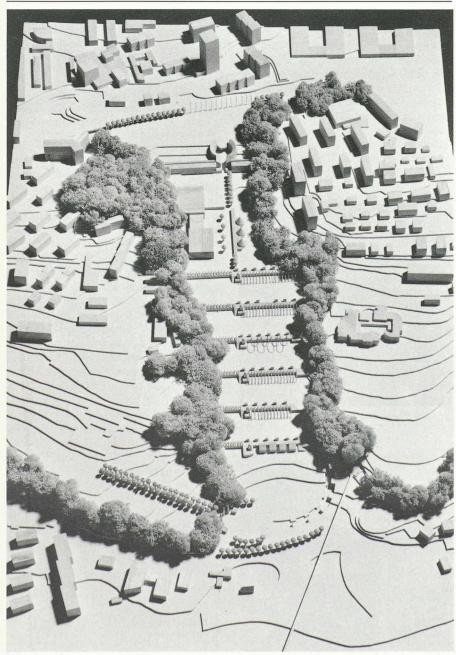
Il faut avouer que ce n'est que d'une courte distance que $M^{\rm lle}$ Claudine Lorenz se séparait de sa suivante, $M^{\rm lle}$ Nicole Surchat ; à elle aussi, et pour tenir compte de ce

fait, nous offrons 3 pages blanches.

Pour terminer, nous signalerons que la volée 1985 a mis en évidence plusieurs excellents diplômes de consœurs architectes: outre celles déjà citées, nous pensons au travail de M^{lles} Claudia Liebermann et Assimina Galanopoulos; nous avons moins aimé le schématisme gestuel du projet de M^{lle} Zahra Dolati; côté hommes, le théâtre de Neuchâtel de M. Eric Tilbury était convaincant, alors que le diplôme «à la manière de Peter Eisenmann» de MM. Bruce Dunning et Peter Versteeth nous a rendus perplexes.

Cette volée nous a paru relativement bonne, bien que nous puissions lui reprocher de privilégier l'analyse à la proposition; plusieurs projets de diplôme auraient pu servir de base à partir de laquelle il aurait été intéressant de développer une problématique.

F. N.



Maquette.

L'objet de mon travail de diplôme consiste à confronter un thème — le zoo — avec un lieu — la vallée de la Jeunesse. A l'origine, le thème est un prétexte, le fil d'Ariane qui stimulera mon imagination, me permettant de développer des espaces caractérisés. Le choix du thème cherche à perpétuer le caractère ludique et public du lieu. Le lieu préexiste, le lieu domine. Les espaces qui naissent à travers le thème veulent bâtir le lieu, le révéler, lui donner un sens nouveau. Ainsi, j'ai cherché à définir comment la ville pouvait exploiter son potentiel et gérer son territoire.

Le thème

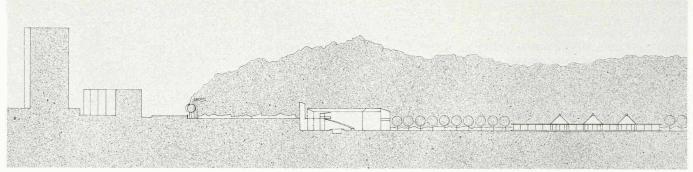
Le zoo est une institution urbaine, c'est à la fois un parc et un musée. Métaphore de la ville, c'est un espace défini et hiérarchisé, qui s'articule en termes de limites, de seuils, le long d'un parcours.

Le lieu

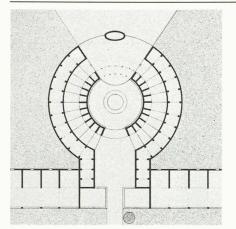
Le site choisi est à Lausanne le dernier tronçon du Flon qui dévale le coteau pour se jeter dans le lac. Morphologiquement, le site se compose de quatre éléments: la vallée, les versants est et ouest, la plaine baignée par le lac. La vallée marque donc une limite dans le territoire, d'une part en tant que rupture géographique, d'autre part en tant qu'enclave de verdure; en effet, avec la composition néo-classique du cimetière du Bois-de-Vaux, sur le versant ouest, et le versant sud plus escarpé du cimetière de Montoie, la vallée est un vide dans le plein de la ville. De plus en plus entourée de bâti, la vallée a été remblayée pour l'Exposition nationale de 1964. De son caractère original ne reste aujourd'hui que la forêt qui construit ses flancs, délimitant spatialement le site. Les voiries, au sud le rond-point de la Maladière qui, au sortir de l'autoroute, s'affirme comme une porte de la ville pour l'automobiliste, provoquent une rupture physique importante du cheminement piéton, ce chemin des Lausannois - qui autrefois gagnait les premières installations sportives de Vidy au bord du lac, partant de Montbenon, passant par le chemin du Languedoc et l'avenue de Montoie - est devenu bruyant, périlleux et dédaléen. Ainsi, la vallée pourrait devenir le parcours onirique qui, de la ville, mène au lac et à ses ébats.

La rencontre du thème et du lieu

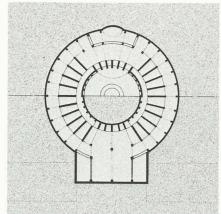
Le zoo investit le fond de la vallée, se déployant de part et d'autre des versants boisés, limite spatiale qui cadre la vue, le lac et les Alpes, l'ouverture vers l'aval. Il s'exprime dans sa séquence principale par une succession de murs de soutènement. En travaillant cette terre remblayée, j'ai cherché à réhabiliter la pente, à la renforcer, la rendre lisible de par la



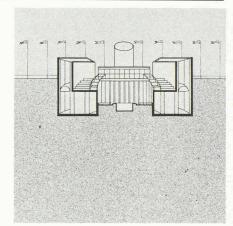
Coupe sur l'avenue de Provence, l'aquarium avec l'entrée et le belvédère.



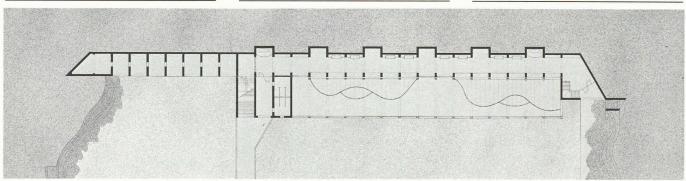
Aquarium, niveau supérieur.



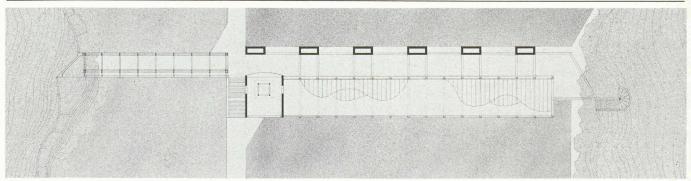
Aquarium, niveau inférieur.



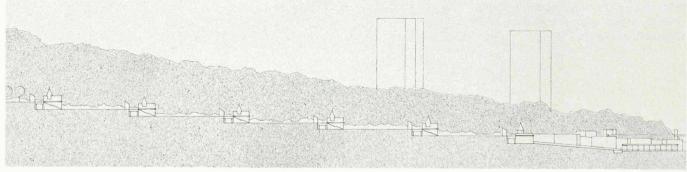
Coupe sur l'aquarium.



Le mur: plan niveau inférieur — promenade intérieure, puits de lumière, fontaines.



Le mur: niveau supérieur, pergola, terrasse et kiosque, pavillons.



Coupe sur la séquence des murs.

matérialisation du mur. Les caractères spécifiques du lieu introduisent des séquences particulières qui se succèdent dans un parcours du haut vers le bas : en amont vers l'avenue de Provence, le signe nécessaire de l'institution, l'objet d'attraction qui s'affirme par rapport à une zone hétérogène. C'est la terrasse belvédère, d'où le visiteur peut appréhender toute la promenade qui s'annonce devant lui. Le parcours s'amorce, descend de part et d'autre à l'intérieur de l'espace délimité par le gros mur, puits de lumière au-dessus du parcours souterrain de l'aquarium, mémoire de la terre creusée et de l'eau. Franchissant le mur des services et de l'administration, le visiteur déambule sur le replat par rapport à l'école avec les premières attractions, avant la séquence des murs. Le parcours principal n'est signifié que par le dispositif de franchissement des murs: la terrasse, accompagnée de son kiosque, et l'escalier. Le mur est travaillé dans son épaisseur de manière à devenir espace. La rupture engendrée par le parcours principal est exploitée au niveau du programme: d'un côté du mur, le pré avec l'abri des animaux dans le mur, de l'autre côté les pavillons des animaux exotiques, structures variables juxtaposées au mur qui lui devient alors le parcours intérieur du visiteur, scandé par les puits de lumière. D'un mur à l'autre, le parcours peut se faire aussi d'une manière beaucoup plus bucolique, latéralement, à l'orée de la forêt. Après la séquence des murs, le remblai du rond-point est étayé par un mur creusé, travaillé lui en négatif. Il abrite les animaux aquatiques, avec l'eau qui annonce au visiteur le lac tout proche, qu'il peut gagner en parcourant la passerelle, franchissant la circulation, s'arrêtant s'il le désire aux ruines romaines ou aux installations sportives, pour finir son parcours par la visite de la volière.

Ainsi, j'ai essayé de donner une réponse au site, une réponse au thème, au souvenir de la promenade des Lausannois, en faisant une synthèse des trois. De faire correspondre les variations du site aux variations du thème, d'opposer un parcours terrien à un parcours aérien, de faire un projet de terre et d'espaces.

J'aimerais en dernier lieu parler de l'importance de la critique, de la discussion, qui aide à clarifier les idées et à poser les justes questions; je tiens à remercier MM. Pierre Foretay, professeur, Lio Galfetti, expert extérieur, et Jean-René Delessert, maître du DA.

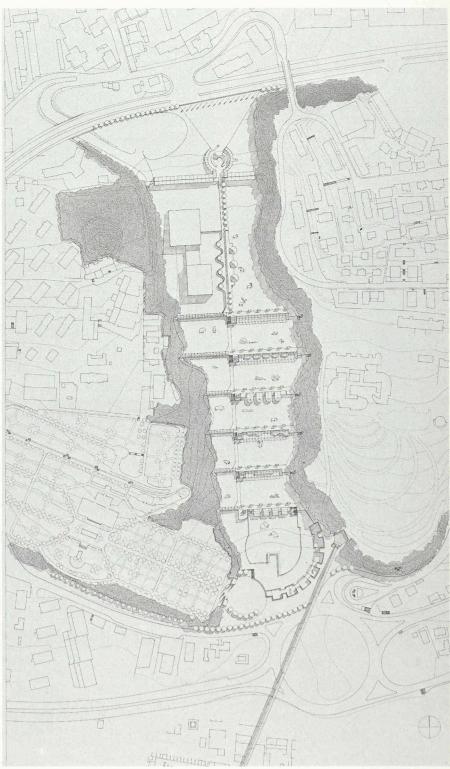
Adresse de l'auteur: Claudine Lorenz 1961 Grimisuat



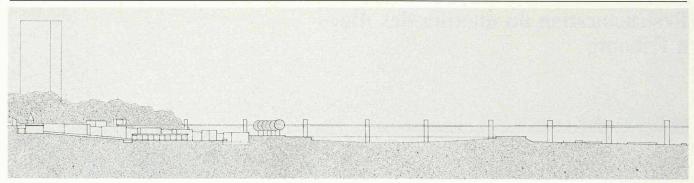




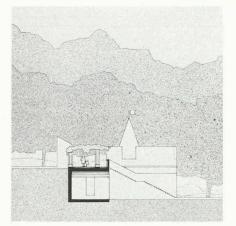
Analyse.



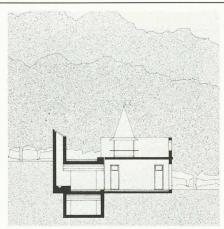
La Vallée de la Jeunesse.



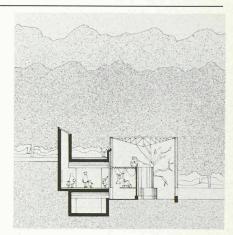
Coupe: l'aboutissement du parcours, accroche de la passerelle.



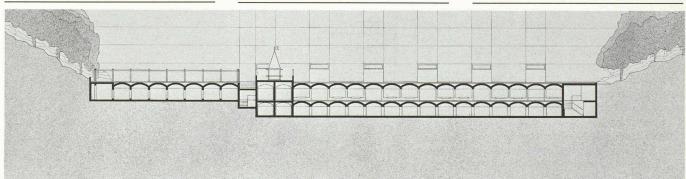
Coupe sur le mur: pergola.



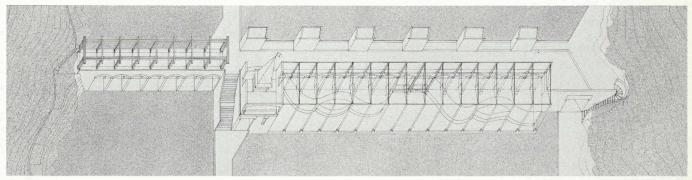
Coupe sur le mur: terrasse.



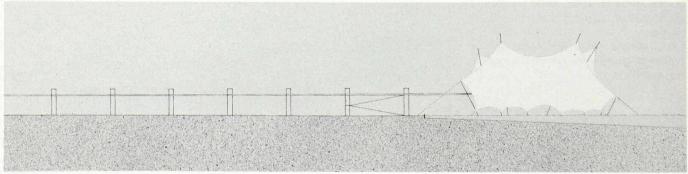
Coupe sur le mur: pavillon.



Le mur: coupe longitudinale; les routes de bêton préfabriquées.



Géométrie.



Coupe: la passerelle, le lac et la volière.